

Messieurs,

La ville de Marckolsheim a l'honneur d'accueillir un évènement d'envergure : le passage de la flamme le mercredi 26 juin 2024 aux environs de 12h30-13h. Vous en avez sans doute déjà entendu parler, et depuis quelques jours, nous pouvons communiquer librement sur le parcours (consignes de Paris 2024).

Cette journée, que Marckolsheim a voulu placée sous le signe du sport et de la fête, demande malgré tout beaucoup d'organisation et engendrera quelques perturbations.

Consciente de l'effort demandé aux habitants, et du dérangement que cela peut impliquer, la commune met tout en œuvre pour que l'organisation soit à la hauteur de cet évènement exceptionnel, en essayant de minimiser la gêne occasionnée.

La circulation dans la commune sera fortement perturbée de 8h à 14h.

Selon le plan ci-joint, certaines rues seront interdites à la circulation et au stationnement, toute la zone en rouge sera inaccessible aux véhicules (impossibilité de quitter ou d'entrer dans la zone en véhicule motorisé), et certaines rues seront interdites au stationnement à partir du mardi 25 juin 2024 à 20h.

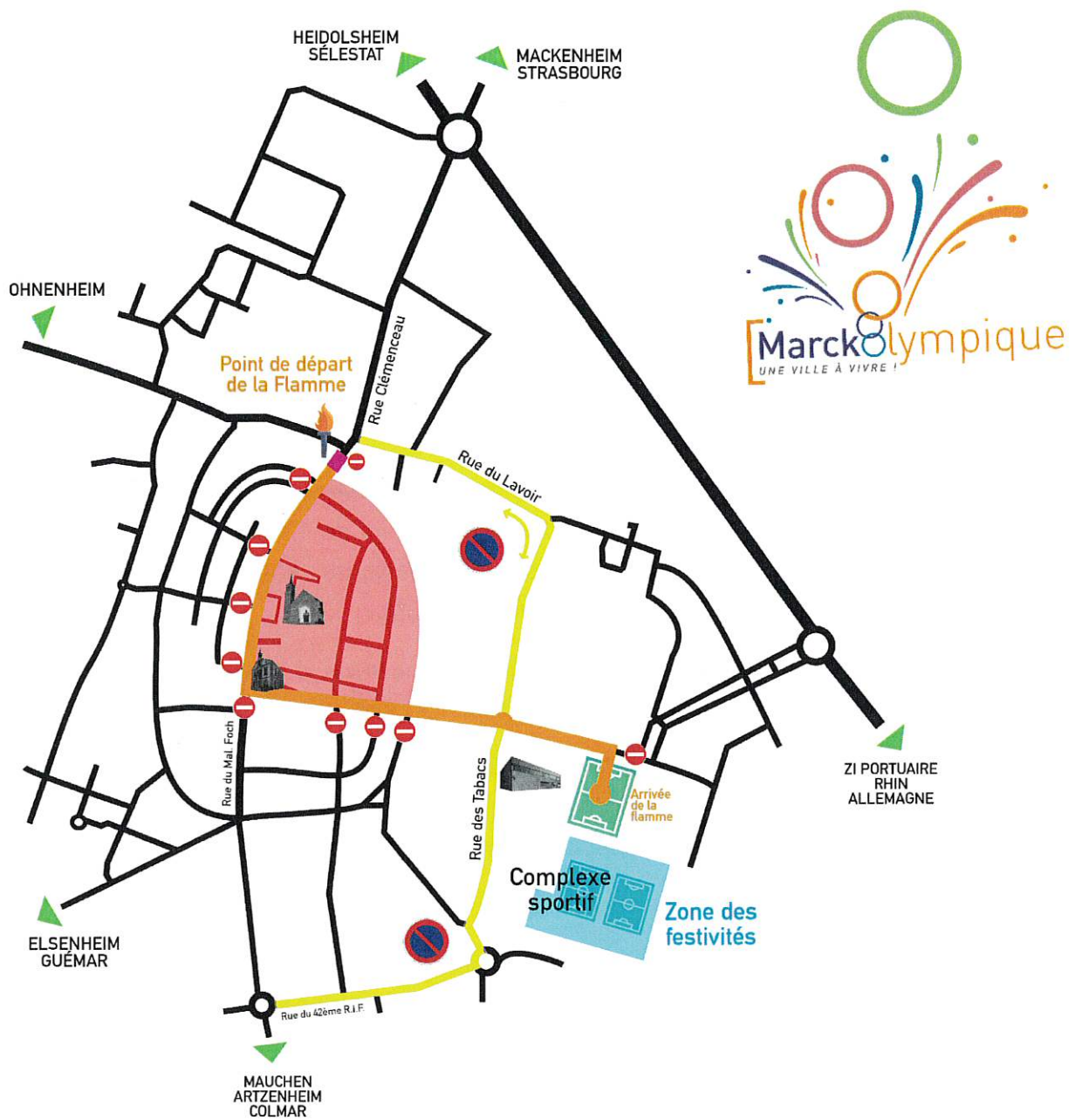
Merci de prendre vos dispositions et de votre compréhension.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence au complexe sportif, où de nombreuses animations et activités seront proposées (voir le programme dans le bulletin municipal ou sur nos réseaux sociaux).

Je vous prie d'accepter, Messieurs, mes salutations respectueuses.

Le Maire,
Frédéric PFLIEGERSDOERFFER.





- Interdiction de stationner du 25/06/24 à 20h au 26/06/24 à 14h30
- Parcours de la flamme (route barrée le 26/06/24)
- Zone bloquée de 8h à 14h30 le 26/06/24 (Vous ne pourrez ni en sortir, ni y pénétrer avec un véhicule motorisé)
- Point de départ de la Flamme à 12h30



Collecte des bacs gris le mercredi 26 juin : ATTENTION, la collecte des bacs gris se fera exceptionnellement de 4h à 8h. Sur le parcours du relais de la flamme, il est essentiel que les bacs gris ne soient plus sur le trottoir après 8h. Merci de bien vouloir respecter cette demande ou de décaler le jour de ramassage de votre bac gris au mercredi précédant ou suivant. Dans le cas contraire (en raison de la sécurité mise en place autour de l'événement), les poubelles qui seraient dans la rue après 8h, seront ramassées par la commune et seront à récupérer par vos soins. Pour toutes questions vous pouvez contacter la Mairie : tel. : 03.88.58.62.20